

DÉLIBÉRATION

N° 20190912-07

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS

Thiers Dore

04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants:

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président Date de la convocation : 5 septembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD Frédérique BARADUC à Philippe OSSEDAT Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel LAFAY, André IMBERDIS, Carine BRODIN, Paul SABATIER, Pierre ROZE.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Nadine GOUILLOUX

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DECISION MODIFICATIVE N°1-BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur: Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20190912-20190912_07-BF

Regu le 25/09/2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1, **Vu** l'instruction M14 pour le budget Principal,

Vu la délibération 20190411-31 du 11/04/2019 approuvant le budget primitif 2019.

Considérant la nécessité de procéder à des modifications budgétaires pour réajuster les crédits votés au budget primitif.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• Approuve la décision modificative telle que figurant ci-dessous :

Fonctionnement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
023'Virement à la section d'investissement '	-24 429,00 €
023'Virement à la section d'investissement"	-24 429,00 €
011 'Charges à caractère général'	90 338,00 €
60622 'Carburants'	7 000,00 €
6068 'Autres matières et fournitures'	6 000,00 €
60631 'Fournitures d'entretien'	-2 000,00 €
60632 'Fournitures de petit équipement'	-2 700,00 €
611 'Contrats de prestations de services'	85 110,00 €
61521 'Entretien de terrains'	26 000,00 €
615221 'Entretien de Bâtiments'	-25 000,00 €
61551 'Entretien matériel roulant'	3 000,00 €
61558 'Réparations autres biens mobiliers'	20 000,00 €
6156 'Maintenance'	3 000,00 €
617 'Etudes et recherches'	-36 251,00 €
6188 'Autres Frais divers'	-2 400,00 €
6226 'Honoraires'	200,00€
6231 'Annonces et insertions'	-350,00 €
6236 'Catalogues et imprimés'	450,00 €
6238 'Divers'	-1 700,00 €
6281 'Cotisations'	-12 000,00 €
6283 'Frais de nettoyage des locaux'	16 296,00 €
62875 'Remboursements de frais aux communes membres'	-12 292,00 €
6288 'Autres services extérieurs'	2 500,00 €
63512 'Taxes foncières'	15 475,00 €
012 'Charges de personnel'	-102 875,00 €
6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP	65 033,00 €
64111 'Rémunération Personnel titulaire '	-70 000,00 €
64118 'Personnel titulaire :Autres indemnités'	-15 000,00€
64131 'Rémunérations non titulaires'	-25 000,00 €
64138 'Personnel Non titulaire : Autres indemnités'	-28 908,00€
6451 'Cotisations à l'Urssaf'	-14 000,00 €
6453 'Cotisations aux caisses de retraites'	-15 000,00€
014 'Atténuations de produits'	50 000,00 €
739211 'Attributions de compensations'	50 000,00 €



AR PREFECTURE

063-200070712-20190912-20190912_07-BF Regu le 25/09/2019

65 'Charges de gestion courante'	-53 574,03 €
651 'Redevances pour concessions, brevets, licences'	1 000,00 €
657348 'Subventions de fonctionnement : autres communes'	4 588,97 €
6574 'Subvention aux organismes de droit privé'	-59 163,00 €
66'Charges financières'	20 000,00 €
66111 'Intérêts de la dette'	20 000,00 €
67 'Charges exceptionnelles'	2 200,00 €
6712 'Amendes fiscales et pénales'	7 000,00 €
673 'Annulation de titres'	-3 000,00 €
678 'Autres charges exceptionnelles'	-1 800,00 €
042 'Opérations d'ordre de transfert entre sections'	150 000,00 €
6811 'Dotations aux amortissements'	150 000,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>131 659,97 €</u>

Fonctionnement, recettes

Fonctionnement, recettes	
Chapitre	Montant en euros
002 'Excédents de fonctionnement'	2 969,97 €
002 'Excédents de fonctionnement'	2 969,97 €
013 'Atténuations de charges'	65 000,00 €
6479 'Remboursement sur autres charges sociales'	65 000,00 €
70 'Produits de services, du domaine et ventes diverses'	-16 285,00 €
70875 'Remboursements de frais par communes membres'	-16 285,00 €
74 'Dotations et participations'	144 975,00 €
74124 'Dotation d'intercommunalité'	52 122,00 €
74126 'Dotation de compensation des groupements de	15 423,00 €
communes'	
74741 'Participations communes membres'	61 430,00 €
7478 'Autres participations'	16 000,00 €
75 'Autres produits de gestion courante'	-65 000,00 €
7588 'Autres produits de gestion courante'	-65 000,00 €
TOTAL EN EUROS	131 659,97 €

Investissement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
13 'Subventions d'investissement'	10 000,00 €
13156 'Attribution de compensation d'investissement'	10 000,00 €
20 'Immobilisations incorporelles'	59 483,32 €
2031 'Frais d'études '	17 880,00 €
2032 'Frais de recherche et développement'	30 640,73 €
20422 'Subventions d'équipement aux personnes de droit privé :	10 962,59 €
bâtiments et installations'	
21 'Immobilisations corporelles'	73 000,00 €
2181 'Installations générales, Agencements et aménagements divers'	45 000,00 €
2182 'Matériel de transport'	11 520,00 €
2184 'Mobilier'	-685,00 €
2188 'Autres immobilisations corporelles'	17 165,00 €
23 'Immobilisations en cours'	-10 000,00€
2313 'Constructions'	-10 000,00€

TOTAL EN EUROS <u>132 483,32 €</u>



AR PREFECTURE

063-200070712-20190912-20190912_07-BF

Regu le 25/09/2019

Investissement, recettes

Chapitre Chapitre	Montant en euros
001 'Excédents d'investissement'	1 722,32€
001 'Excédents d'investissement'	1 722,32 €
021 'Virement de la section de fonctionnement'	-24 429,00 €
021'Virement de la section de fonctionnement'	-24 429,00 €
13 'Subventions d'investissement'	5 190,00 €
1313 'Subvention conseil départemental'	10 690,00 €
1318 'Autres subventions d'investissement'	-5 500,00 €
040 'Opérations d'ordre de transfert entre sections'	150 000,00 €
28188 'Amortissement autres immobilisations corporelles'	150 000,00 €
TOTAL EN ELIDOS	122 /92 22 €

TOTAL EN EUROS <u>132 483,32 €</u>

TOTAL VOTANTS: 54

Conseillers présents : 49

Pour ampliation

Représentés : 5

Contre:

Non-participation:

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 54

Abstention:

Pour: 54

rtifiée conforme, Le President,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon